

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 28.09.2023 À 14H30

Aire des Monts de Guéret

1. DIRECTION GENERALE DES SERVICES

- 1.1. Marchés publics : compte rendu de la délégation de pouvoir du Conseil Communautaire à M. le Président en matière de marchés publics
- 1.2. Administration générale : Rachat de biens immobiliers par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret à l'Etablissement Public Foncier Nouvelle-Aquitaine
- 1.3. Administration générale : Stationnement dépenalisation – convention entre la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et la commune de Guéret
- 1.4. Informatique : Adhésion à la centrale d'achat RESAH en vue de souscrire à des marchés informatiques

2. DIRECTION DE L'INGENIERIE FINANCIERE

- 2.1. Restitution du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales : FPIC 2023
- 2.2. Décisions modificatives :
 - Budget principal : DM N°2/2023
 - Budget annexe Ecovillage : DM N°1/2023
 - Budget annexe Immobilier d'entreprises : DM N°1/2023
 - Budget annexe Parc Animalier : DM N°1/2023
 - Budget annexe Equipements et sites divers : DM N°1/2023
 - Budget annexe Eau potable : DM N°2/2023
 - Budget annexe Assainissement : DM N°2/2023
 - Budget annexe SPANC : DM N°1/2023
 - Budget annexe Transports publics : DM N°1/2023
- 2.3. Affectation des résultats définitifs 2022 – Budget annexe Transports publics
- 2.4. Fonds de concours 2023
- 2.5. Nouvelle adhésion année 2023 – Direction de la Petite Enfance
- 2.6. Actualisation de la délibération N°231/22 du 15/09/2022 – Durée d'amortissement des biens – Budget annexe Eau et assainissement
- 2.7. Actualisation de la délibération N°231/22 du 15/09/2022 – Durée d'amortissement– Budgets M57

3. DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 3.1. Politique de la ville : Convention de renouvellement urbain – Signature de l'ajustement mineur n°1 à la convention de renouvellement urbain
- 3.2. Urbanisme : Prescription de la déclaration de projet n°2 comportant mise en compatibilité du PLU de Guéret
- 3.3. Urbanisme : Prescription de la modification n°2 du PLU

- 3.4. Urbanisme : Mise en place du droit de préemption urbain sur la commune de Jouillat – Site Lavaud

4. DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- 4.1. Convention de partenariat pour le recensement des Zones d'Activités Economiques
- 4.2. Passation d'un bail à construction au profit de la SAS ABDYOU et Associés pour le hameau de gîtes de Saint-Victor-en-March
- 4.3. Contrat de crédit-bail immobilier : cession d'un ensemble immobilier à la société Centre Lab suite à la levée d'option d'achat
- 4.4. Zone d'Activités « Granderaie » sur la commune de Guéret : vente d'une parcelle de terrain à la société Centre Lab
- 4.5. Zone d'Activités « Les Garguettes » sur la commune de Saint-Fiel : vente d'une parcelle de terrain à la société SCI 3L INVEST'IMMO
- 4.6. Zone d'Activités de La Jarrige : vente d'une parcelle de terrain à la SCI L.E.L.A
- 4.7. Zone d'Activités « Cher du Cerisier » sur la commune de Saint-Fiel : abrogation de la délibération N°315/21 du 21/12/21 pour la cession d'une parcelle de terrain cadastrée section AT227 à la société SAS ELO
- 4.8. Avenant n°4 à la convention relative à la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation et aux Aides aux Entreprises
- 4.9. Modification du règlement intérieur du Pôle Développement Economique et Touristique Site de Courtille et nouveaux tarifs

5. DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL COLLABORATIF

- 5.1. Modification du plan de financement du projet de création de deux bureaux supplémentaires sur l'espace de coworking du Tiers-Lieux « La Quincaillerie »
- 5.2. Clause de revoyure du contrat BOOST'TER entre la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et le Département de la Creuse (période 2022/2023)

6. DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

- 6.1. Engagement financier sécurisation entre les captages de Pierres Civières et Maupuy, communes de Saint-Sulpice-le-Guérotois et Saint-Léger-le-Guérotois
- 6.2. Engagement financier sécurisation et interconnexion des villages de La Size et Monneger, commune Bussière-Dunoise
- 6.3. Engagement financier sécurisation et interconnexion des réseaux d'eau potable de Peyrabout et Savennes
- 6.4. Conventions pour servitude de passage d'une conduite d'eau potable pour la sécurisation entre les captages Pierres Civières et Maupuy
- 6.5. Engagement financier : procédure de protection de captages – Les Betouilles, Le Bourg et rue basse – Saint-Léger-le-Guérotois (phase acquisition et travaux)
- 6.6. Engagement sur l'accord de programmation de résilience axe 2 récupérateurs d'eau pluviale – Agence de l'Eau Loire Bretagne
- 6.7. Engagement sur l'accord de programmation de résilience – Agence de l'Eau Loire Bretagne
- 6.8. Engagement financier travaux de remplacement des postes de refoulement d'assainissement

- 6.9. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'eau potable des communes en régie – année 2022
- 6.10. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) du service public de l'assainissement collectif des communes en régie – année 2022
- 6.11. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) du service public de l'eau potable de la commune de Sainte-Feyre (DSP)
- 6.12. Service Public d'Assainissement Non Collectif : rapport public sur la qualité du service 2022 (RPQS)

7. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 7.1. Actualisation du tableau des effectifs : suppression de postes
- 7.2. Création de poste suite à mobilité interne – Direction de la Petite Enfance